

# COMITE DE LIGNE METRO 13

## Compte-rendu de la réunion du 14 avril 2015

Présidé par M. Pierre SERNE, Vice-président du conseil régional d'Ile de France et Vice-président du STIF

\* \* \* \* \*

\* \* \*

M. SERNE accueille les participants à ce neuvième comité consacré à la ligne 13 du métro, le précédent ayant eu lieu le 9 octobre 2013.

Les présentations du STIF et de la RATP sont disponibles sur le site Internet du STIF : [www.stif.info](http://www.stif.info)

\* \* \* \* \*

\* \* \*

### Le fonctionnement actuel de la ligne 13

*Mme LEPETIT, sénatrice et conseillère de Paris, reconnaît que la régularité s'est améliorée et que cela est ressenti par les voyageurs.*

*Toutefois, elle constate qu'aux heures creuses de semaine et le week-end, il y a une très forte fréquentation. Mme LEPETIT demande s'il existe des comptages précis pour ces périodes.*

*DECLIC 17-18 précise que « la vie continue au-delà du vendredi », qu'il s'agit d'une ligne fortement touristique puisqu'elle dessert notamment la gare Saint-Lazare et la gare Montparnasse et qu'elle est difficilement accessible le week-end tant elle est chargée.*

*DECLIC 17-18 souhaiterait savoir si un renfort de l'offre le week-end est envisagé.*

*Le représentant de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune fait part de son souhait de voir renforcer la ligne 13 le week-end.*

M. SERNE reconnaît que plus le temps passe, plus les transports le week-end sur la ligne 13 sont compliqués, notamment le samedi qui est un jour très chargé.

M. SERNE précise qu'actuellement le STIF et la RATP travaillent sur des programmes de renfort d'offre métro pour le soir et le week-end dans le cadre du prochain contrat STIF / RATP 2016-2020.

M. SERNE appuie politiquement cette demande de renfort de l'offre le week-end.

La RATP explique que l'intervalle minimal entre deux trains le week-end est de 3 min le samedi et 3min30 le dimanche sur le tronç commun de la ligne 13. Il s'agit d'un intervalle faible comparativement à d'autres lignes. La configuration à fourche de la ligne conduit à diviser par deux l'offre de transport sur les branches. De plus, c'est au cours du week-end qu'une grande partie de la maintenance est réalisée. Ces différents paramètres complexifient les possibilités de renforcement de l'offre.

*DECLIC 17-18 aimerait savoir si des travaux de rénovation de la station La Fourche vont avoir lieu prochainement.*

La RATP précise qu'il y a 6 mois, la sortie de la station a été repeinte.

*Mme LEPETIT constate que des progrès ont été faits sur l'information voyageurs et notamment la sonorisation des espaces.*

**Mme LEPETIT indique que les usagers ne comprennent pas bien pourquoi il faut attendre 7 min avant d'avoir de plus amples informations, 7 min pouvant paraître longues.**

Le STIF explique que le temps d'attente de 7 min correspond à un indicateur contractuel entre le STIF et la RATP. A partir de 7 min d'attente, les opérateurs sont tenus d'annoncer aux voyageurs l'heure estimée de reprise du trafic. Cela doit permettre à l'usager de choisir s'il reste dans la rame ou s'il utilise un itinéraire alternatif.

**Le représentant de la Ville de Gennevilliers souhaite savoir quand la station Gabriel Péri sera mise aux normes PMR.**

La RATP précise que, sur la ligne 13, seules les stations Les Agnettes et Les Courtilles sont accessibles aux PMR.

M. SERNE ajoute que l'ensemble du réseau métro ne pourra pas être accessible. Les stations construites dans le cadre des prolongements de la ligne sont accessibles du fait de la réglementation mais ne sont pas représentées comme telles sur les plans car elles ne permettent pas au voyageur d'aller sur l'ensemble de la ligne ou sur une portion de ligne significative.

**Le représentant de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune regrette que, bien que les travaux préparatoires à la rénovation de la station Basilique Saint-Denis (mars 2015/ mars 2016) n'impliquent pas de coupure pour l'exploitation, ils nécessitent la fermeture de la station pendant la durée des travaux.**

La RATP précise qu'il s'agit de travaux de désamiantage et qu'il existe peu d'alternatives à la fermeture de la station.

**Le représentant de la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris s'interroge sur le temps de retournement d'un train à la station La Fourche.**

La RATP indique qu'elle apportera une réponse ultérieurement à cette question.

## **Les façades de quai et ouragan**

---

**Mme LEPETIT souhaiterait savoir si le déploiement des façades de quai sur le reste de la ligne va se poursuivre.**

**L'association Saint-Denis Transport souhaiterait savoir quand y aura-t-il de nouvelles façades de quai installées sur la ligne 13 et quand aura lieu le déploiement intégral sur la ligne 13.**

La RATP rappelle que l'objectif des façades de quais est d'améliorer la régularité sur l'ensemble de la ligne 13 en protégeant le tronçon central des intrusions sur les voies. Elles sécurisent les échanges voyageurs et apportent aussi une image de modernité. La RATP explique cependant que ces dispositifs complexifient le système global d'exploitation de la ligne. En cas de dysfonctionnements des façades de quais, il est nécessaire d'appliquer des procédures de sécurité ferroviaire qui dégradent la régularité de la ligne (temps de stationnement plus long, vitesse réduite des trains, ...). Par conséquent, les façades de quais sont pertinentes dans les stations de forte affluence avec des échanges voyageurs importants. Dans les autres stations, elles n'offrent pas nécessairement de plus-value (exemple les stations Liège et Varenne).

**Mme LEPETIT rappelle qu'il a fallu 4 ans entre le moment où la convention a été signée et le moment où les 12 façades de quai ont été installées. Mme LEPETIT pensait qu'Ouragan serait mis en place fin 2015 et donc que l'on aurait pu prendre la décision ou pas d'installer de nouvelles façades de quai suite à cela.**

**Mme LEPETIT estime qu'attendre la fin d'Ouragan pour décider d'installer de nouvelles façades de quai entraînerait un trop grand report et qu'il paraît donc nécessaire d'engager de nouvelles études d'opportunités au préalable de la mise en service d'Ouragan.**

**Mme LEPETIT souhaite avoir d'avantage d'information sur les gains apportés par Ouragan une fois que le dispositif sera déployé. Mme LEPETIT imagine que si la RATP poursuit la réalisation d'Ouragan, cela signifie que les gains sont importants.**

**L'association Saint-Denis Transport demande ce qui est prévu dans les 10 prochaines années, après la mise en service d'Ouragan.**

La RATP indique que l'objectif majeur d'Ouragan est d'améliorer le niveau global de sécurité ferroviaire. De plus, la mise en œuvre d'un pilotage automatique numérique très performant permet de fiabiliser l'exploitation, de réduire les retards, de dégager des marges d'exploitation et d'optimiser l'exploitation (capacité de transport). Actuellement, il est prématuré de prendre des engagements sur les gains apportés par Ouragan une fois que le dispositif sera déployé.

La RATP précise qu'elle travaille en permanence ses méthodes d'exploitation en collaboration avec les différents contributeurs techniques (matériel roulant, installations fixes, ...) afin d'améliorer son offre de transport. Exploiter la ligne 13 est un défi au quotidien qui mobilise plus de 850 agents qui sont au service des 650 000 voyageurs de la ligne.

## **Le tramway**

---

***Le représentant de la Ville de Malakoff estime qu'il ne dispose pas de suffisamment d'information sur les reports de trafic liés au tramway T6.***

M. SERNE précise qu'habituellement au bout d'un an de mise en service d'une ligne nouvelle de bus ou de tramway, le STIF réalise un retour d'expérience (REX) avec les collectivités pour étudier comment cela fonctionne. Le tramway T6 ayant été mis en service le 13 décembre 2014, le REX aura lieu fin juin 2015 ou début 2016.

## **Le prolongement de la ligne 14**

---

***Mme LEPETIT estime que le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen ayant notamment comme objectif de désaturer la ligne 13, il serait normal que les usagers de la ligne 13 bénéficient d'informations fiables sur l'avancement des travaux du prolongement.***

***L'association Saint-Denis Transport estime que d'ici 2020 de nouveaux logements seront créés à Pleyel. Une grande partie de ces nouveaux voyageurs utiliseront aussi la ligne 13 et pas seulement les lignes du Grand Paris Express ou la ligne 14. Pour l'association, il faut réfléchir au futur de la ligne 13.***

M. SERNE précise que le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen, en anticipation des futurs déplacements, déchargera de plusieurs milliers de voyageurs la ligne 13.

***Le représentant de la Ville de Gennevilliers estime que la saturation actuelle de la ligne 13 étant de l'ordre de 126% de sa capacité, le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen ne pourra pas résorber la saturation et absorber la demande créée par les nouveaux habitants des secteurs en cours de construction. Le représentant de la Ville de Gennevilliers met en avant le débranchement de la ligne 13 comme solution possible.***

M. SERNE explique que le prolongement de la ligne 14 ne réglera pas tous les problèmes d'urbanisation croissante au nord de la ligne 13. Il faut pour cela, de nouveaux transports comme par exemple les prolongements de lignes de tramway qui sont prévus ou encore le Grand Paris Express. Il faut aussi une logique d'aménagement du territoire, c'est-à-dire en créant de nouveaux logements mais également de nouvelles zones d'emplois. C'est l'objectif du nouveau Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France (SDRIF).

M. SERNE ajoute qu'aujourd'hui le transport est dimensionné pour l'heure de pointe mais que le reste de la journée, seulement 30 % des capacités du réseau sont utilisés.

M. SERNE confirme que le débranchement de la ligne 13 a déjà été étudié. Les études ont confirmé que le débranchement serait moins efficace que le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen car il imposerait une fermeture de la ligne 13 trop longtemps.

\* \* \* \* \*  
\* \* \*

***M. SERNE remercie l'ensemble des participants.***

\* \* \* \* \*  
\* \* \*

## COMITÉ DE LIGNE 13 DU MÉTRO

*-Liste des destinataires-*

### Administrateurs du STIF

#### Opérateur

RATP

#### Conseil Régional

Président de la Région Ile de France  
Membres de la Commission Transport du CRIF

Conseillers Régionaux de Paris  
Conseillers Régionaux des Hauts-de-Seine  
Conseillers Régionaux de Seine-Saint-Denis

#### Conseils Départementaux

Présidente du Conseil de Paris  
Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine  
Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

#### Députés et Sénateurs

Parlementaires de Paris  
Parlementaires des Hauts-de-Seine  
Parlementaires de Seine-Saint-Denis

#### Intercommunalités

Président(e) de la Communauté d'Agglomération GRAND PARIS SEINE OUEST  
Président(e) de la Communauté d'Agglomération SUD DE SEINE  
Président(e) de la Communauté d'Agglomération PLAINE COMMUNE  
Président(e) de la Communauté de Communes CHATILLON-MONTROUGE

#### Communes

Maire d'ASNIERES-SUR-SEINE	Maire du 9 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS
Maire de BAGNEUX	Maire du 14 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS
Maire de CHATILLON	Maire du 15 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS
Maire de CLICHY-LA-GARENNE	Maire du 17 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS
Maire de GENNEVILLIERS	Maire du 18 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS
Maire de MALAKOFF	Maire de PIERREFITTE-SUR-SEINE
Maire de MONTROUGE	Maire de SAINT-DENIS
Maire de PARIS	Maire de SAINT-OUEN
Maire du 1 <sup>er</sup> arrondissement de PARIS	Maire de STAINS
Maire du 6 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS	Maire de VANVES
Maire du 7 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS	Maire de VILLENEUVE-LA-GARENNE
Maire du 8 <sup>ème</sup> arrondissement de PARIS	

#### Membres du CPTP - Comité des Partenaires du Transport Public

Union Régionale CFE-CGC Ile-de-France	Union Régionale UFC-Que Choisir
Union Régionale CGT Ile-de-France	Comité National pour la Promotion des Aveugles et des Amblyopes
Union Régionale UNSA Ile-de-France	FNAUT Ile-de-France
Union Régionale FO Ile-de-France	Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs
CFDT Ile-de-France	Famille de France
CFTC - Fédération Générale des Transports	Association des Maires d'Ile-de-France
CGPME Ile-de-France	GART
Union Professionnelle Artisanale Ile-de-France	
MEDEF Ile-de-France	
CCI Région Paris Ile de France	

#### Associations locales d'usagers

Association de Défense des Usagers – FNAUT  
Association d'usagers DECLIC 17/18  
Association Saint-Denis Transport  
FNAUT Ile-de-France - AUT Plaine Commune